

GUIDE TECHNIQUE

LE RENOUVELLEMENT DU CHEPTEL

Fiche n°5.1

La gestion du renouvellement

Un renouvellement régulier à chaque bande est nécessaire afin de maintenir des performances optimales et un statut sanitaire stable.

1) Le taux de renouvellement

Le taux de renouvellement d'un cheptel correspond au rapport entre le **Nombre de femelles** mises en production sur une année et l'effectif moyen de l'élevage.



Objectif de renouvellement annuel d'un cheptel : 105-110 % par an.

L'introduction de jeunes femelles à chaque cycle permet de compenser les femelles sorties. Quelque soit le mode de renouvellement, le nombre de femelles introduites doit être adapté au taux de fonte du cheptel.



Dans un objectif de renouvellement de 105-110%, les jeunes femelles représentent 13 % des I.A. / bande.

En cas de renouvellement en femelles parentales (P.) d'1 jour, prévoir d'introduire 2% de femelles supplémentaires / bande (mortalité et tri).



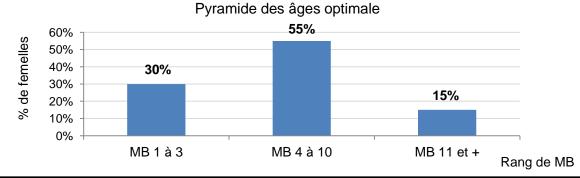
Introduire 15% du nombre d'I.A. de la bande en femelles P. d'1 jour > Soit pour une bande unique de 500 I.A., une introduction de 75 femelles P. d'1 jour / bande.

Pour un élevage en noyau G.P. se référer à la Fiche n°5.3.

Le rythme d'introduction des femelles de renouvellement est établi selon un planning définissant la date de livraison, le type et la quantité d'animaux (Doc-cial-012).

2) L'équilibre du cheptel

La pyramide des âges permet de visualiser la situation du cheptel en terme de renouvellement.



version1 01/08/2011 5.1-1



LE RENOUVELLEMENT DU CHEPTEL

Fiche n°5.1



MB 1 à 3 > 30% = fonte du cheptel trop importante → Analyser la ou les cause(s) majeure(s) de sortie des animaux (mauvaise préparation du pré-cheptel, conditions sanitaires défavorables).

MB 11 et + > 15% = cheptel vieillissant et performances risquant de se dégrader. Valider le nombre de nouvelles femelles introduites par cycle ainsi que la qualité de la préparation du pré-cheptel.

3) Les causes de sortie des animaux

→ La mortalité

- ➤ Indicateur essentiel pour définir le statut sanitaire de l'élevage → Enregistrer le nombre de femelles mortes au cours de chaque cycle.
- Objectif de mortalité des femelles < 3% / cycle</p>



Mortalité > 3% sur un cycle ou > 25% sur une année → Identifier l'origine principale de cette mortalité excessive pour pouvoir y remédier.

➤ L'essentiel de la mortalité des femelles est observée autour de la mise-bas (+/- 1 semaine) et principalement sur les femelles en 1 ere et 2 M.B.

→ La réforme

C'est la variable d'ajustement entre le nombre de jeunes reproductrices disponibles et les femelles mortes. Plus un éleveur peut réformer, plus la situation est favorable à une bonne expression du potentiel des animaux.

➤ La réforme sanitaire, élimination des animaux présentant une ou des pathologies : maux de pattes, abcès, mammite, mouchage, état général,....



Indispensable au maintien du bon statut sanitaire de l'élevage. C'est l'observation des animaux (palpation ou contrôle avant l'I.A.), qui permet de détecter les animaux à réformer

Elle est prioritaire par rapport à la réforme technique.

La réforme technique permet d'éliminer les animaux ayant des performances techniques moindres ainsi que les animaux trop âgés.

version1 01/08/2011 5.1-2



LE RENOUVELLEMENT DU CHEPTEL

Fiche n°5.1



Lors du choix des femelles à inséminer, les animaux peuvent être réformés par ordre de priorité pour :

- o Fertilité:
 - Femelle 2 fois négatives de suite ou alternant I.A. négatives et positives.
 - Femelle de renouvellement négative à la 1 ere I.A.
- Prolificité : femelle avec de 25 N.V. sur 3 M.B. ou avec une mortinatalité trop importante.
- Résultats de sevrage.
- Résultats irréguliers.
- Nombre de M.B.: + de 15 M.B. (à adapter selon le cheptel). Les performances commencent à diminuer à partir de 10 M.B.

Les programmes informatiques de gestion individuelle des performances sont des outils très efficaces pour le choix des femelles à réformer et pour l'analyse des causes de réforme.

Le suivi des causes principales de réforme, notamment sanitaire, permet d'adapter le programme de prophylaxie, de préparation des femelles et d'alimentation.

version1 01/08/2011 5.1-3